

Fontenay-aux-Roses, le 3 Octobre 2018

Le Directeur Général

DG/2018-00 334

Monsieur le Président de l'ACRO

138, rue de l'église
14200 Hérouville St Clair**Objet :** Etude « Impact cycle 2016 »

Monsieur le Président,

Dans le contexte du débat public à venir sur le PNGMDR, vous me demandez, par lettre du 30 juillet 2018, la transmission de l'étude intitulée « Impact cycle 2016 » établie par EDF et du rapport d'expertise associé de l'IRSN.

Je rappelle que le HCTISN, lors de sa réunion du 28 juin 2018 traitant notamment de son rapport sur " la présentation du « cycle du combustible » français en 2018 ", a d'ores et déjà recommandé de mettre à disposition du public les conclusions du rapport précité de l'IRSN. La publication de ces informations par l'IRSN nécessite au préalable un échange avec les exploitants concernés pour identifier les informations susceptibles de porter atteinte à la sécurité des installations nucléaires ou à des intérêts commerciaux. A cet égard, l'objectif visé est de limiter au strict minimum les informations devant être occultées et, en tout état de cause, de présenter l'intégralité des points traités par l'IRSN. Vous disposerez donc de ce rapport dans le cadre de sa publication et l'IRSN vous le transmettra dès que possible.

Je précise qu'au-delà de ce rapport, l'IRSN est chargé d'animer un sous-groupe de travail du PNGMDR concernant plus spécifiquement la gestion des combustibles usés, auquel l'ACRO participe. Cela sera l'occasion d'échanger de manière plus approfondie sur cet aspect du cycle.

Enfin, concernant la transmission de l'étude « impact cycle 2016 » établie par EDF, je vous propose, dans le contexte général exposé ci-dessus, d'en faire directement la demande auprès d'EDF. En effet, dans les délais courts du débat public à venir sur le PNGMDR, EDF est le plus à même d'identifier les informations pouvant nécessiter une protection.

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Adresse CourrierBP 17
92262 Fontenay-aux-Roses
Cedex FranceTel. : +33 (0) 1 58 35 71 79
Fax : +33 (0) 1 58 35 71 52
jean-christophe.niel@irsn.fr**Siège social**31, av. de la Division Leclerc
92260 Fontenay-aux-Roses
Standard +33 (0)1 58 35 88 88
RCS Nanterre B 440 546 018

Jean-Christophe NIEL

